

MESURES DE SÉCURITÉ SPÉCIALES DÉCLENCHÉES À L'ÉCOLE SECONDAIRE LA CONCORDE

Senneterre, le 4 juin 2018 – L'école secondaire La Concorde a dû procéder aujourd'hui peu après 12 h 30 au confinement barricadé. Cette mesure a été prise de façon préventive à la suite d'un appel qui faisait état d'un individu au comportement suspect aperçu en ville. Les membres du personnel et les élèves ont procédé aux mesures prévues et les policiers sont rapidement arrivés sur place pour sécuriser l'école. Le confinement a duré environ 30 minutes. Le tout s'est passé dans le calme et les cours ont repris normalement en après-midi.

Nous tenons à vous assurer que toutes les mesures ont été prises pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves et du personnel. Les intervenants de l'école sont disponibles pour offrir du soutien aux élèves qui en ressentent le besoin.

La Commission scolaire et la direction de l'école souhaitent souligner la bonne collaboration de la Sûreté du Québec, des membres du personnel et des élèves pour la mise en place du protocole de sécurité.

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs de qualité à plus de 6000 élèves jeunes et adultes sur son territoire. C'est plus de 1 000 employés qui font partie de cette grande équipe, répartie dans 23 établissements scolaires, soit 15 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et 3 centres de formation générale des adultes.

-30-

Source : Caroline Neveu
conseillère en communication
819 825-4220, poste 3013
neveu.caroline@csob.qc.ca